

CHASSIEU Une structure privée de garde d'enfants dans la zone industrielle ?

Petite enfance. L'association Mi-Plaine entreprises, qui avait déjà initié un projet de Maison d'assistantes maternelles en 2007, explore une nouvelle piste pour une possible création dès septembre 2015.

Roger Journet, le président de Mi-Plaine entreprises, qui compte plus de 300 membres, revient sur cette opportunité de créer une Maison d'assistantes maternelles.

Deux tentatives, notamment pour bâtir une crèche dès 2007, n'avaient pas débouché sur l'ouverture d'un équipement.

Vous aviez abandonné ce projet ? Pas du tout. Nous n'aimons pas rester sur un échec ! Aujourd'hui se présente une nouvelle opportunité. Trois assistantes maternelles de Chassieu souhaitent s'associer pour créer une structure privée appelée Maison d'assistantes maternelles (MAM).

Qu'est-ce qu'une MAM ?

C'est un lieu où se regroupent trois ou quatre assistantes pour exercer leur métier. Il s'agit d'un local extérieur à leur habitation, prêté ou loué à bas prix par des collectivités locales ou des privés. Elles peuvent accueillir 12 à 16 enfants sur des amplitudes de journée de 7 à 20 heures, 6 jours sur 7. Ce genre de structure est soumise à beaucoup moins de con-

traintes qu'une crèche. N'ayant pas trouvé de solution au sein de la commune, elles nous ont donc sollicités pour trouver ce type de local au sein de notre zone industrielle sans préférence de territoire communal. Il faut trouver pour cela un local de 150 m² au rez-de-chaussée isolé, chauffé et bien asservi avec un espace extérieur bien clos.

Quelle est votre position ?

Nous sollicitons nos adhérents ou d'autres industriels de la zone de se manifester s'ils disposent de ce genre de construction disponible. Nous pourrions étudier avec eux les possibilités de financement en faisant appel, par exemple, à des partenaires et des aides extérieures en échange de réservations prioritaires de place de MAM.

Nous comptons sur cet engagement pour aboutir dans un projet qui nous tient à cœur depuis de nombreuses années et qui favorisera de toute évidence l'employabilité et l'attractivité de nos entreprises. L'ouverture étant program-



■ L'association Mi-Plaine entreprises aimerait bien voir aboutir ce projet vieux de huit ans. En médaillon, le président, Roger Journet.

Photo Philippe Bekda



il est urgent de contacter l'association et notre chargée de mission, Ollivia Rodriguez (1). ■
(1) Ollivia Rodriguez : Tél. 04 78 90 09 90 si vous avez une proposition à faire.

20, avenue des Frères-Montgol-
fier.
Tél. 04 78 90 09 90.
Fax : 09 70 06 13 91.
Mail : contact@
miplaine-entreprises.com
Site internet : www.miplaine-en-

« De vraies solutions aux jeunes parents salariés »

Roger Journet rappelle la genèse du projet : « Dès 2007, nous avons initié un projet de crèche au sein de la zone industrielle. Cette initiative devait apporter ou futurs salariés de nos entreprises.

Cette opération, dans un premier temps, avait suscité un bel intérêt auprès de nombreux adhérents de l'association. Malheureusement, après une étude poussée réalisée avec un partenaire spécialisé, au regard de la complexité des contraintes, de l'engagement financier pour démarrer le projet et de la fragilité des subventions publiques, notre volonté initiale n'a pu se concrétiser. Une seconde tentative a eu lieu deux ans plus tard avec un autre partenaire et pour les mêmes raisons n'a pas rencontré plus de succès ».